

RÉALISER ET METTRE À JOUR SON DOCUMENT UNIQUE

OBJECTIFS :

Apporter de façon concrète une méthodologie relative à l'évaluation des risques.

Créer le document unique et adopter une forme « actualisable »

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Obligations d'évaluation des risques dans le code du travail
- Modalités de réalisation du document (forme, contenu)
- Outils d'analyse et méthodes
- Association d'autres participants à l'évaluation
- Modalités d'évaluation des risques selon l'activité de l'établissement
- Suivi du document unique et planification des actions de prévention
- Lien avec l'analyse de la pénibilité

Enseignements pratiques

- Exercices d'évaluation in situ
- Exercices avec vidéos comportant des situations à risques

Textes officiels



Évaluation des risques : Articles R4121-1 à R4121-5 du code du travail

Prévention : Articles L4111-1 à L4121-5 du code du travail

A SAVOIR

Public : Chefs d'entreprises, chefs d'établissement publics et privés, personnes chargées de la santé et de la sécurité

Pré requis : aucun

Méthodes et modalités pédagogiques :

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Distanciel

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Organisation

Durée : nous contacter

Tarifs

En Intra : nous consulter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21

formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*